Charte

Base de notre engagement:

- Convaincus de la nécessité, pour les actionnaires, d'avoir une attitude responsable c'est-à-dire une attitude tenant compte des conséquences des activités des Sociétés Anonymes (S.A.) - dont ils détiennent une partie du capital - sur l'être humain, la société et l'environnement,
- persuadés de la nécessité d'inciter les S.A. à orienter leurs activités dans le sens du développement durable, dans ses dimensions sociale, écologique et économique, et dans le sens du respect des droits humains,
- certains que l'exercice de ces responsabilités nous concerne tous, car nous sommes très nombreux à être actionnaires, soit de façon directe, soit de façon indirecte en tant qu'épargnants, souscripteurs de fonds de placements ou affiliés à des caisses de retraite,
- sûrs que cette forme d'exercice de la citoyenneté aura d'autant plus d'influence qu'elle se développera plus largement et que les mêmes préoccupations seront exprimées auprès d'un plus grand nombre de S.A. par un plus grand nombre d'actionnaires,
- conscients que la mondialisation de l'économie et la croissance des échanges commerciaux génèrent des pressions toujours plus sévères sur l'être humain, la société et l'environnement,
- constatant l'accroissement de la pauvreté, des inégalités, de l'exploitation et de la raréfaction des ressources naturelles, de la destruction de l'environnement, de la multiplication des conflits et des tensions entre communautés et entre nations,

les membres d'**ACTARES, Actionnariat pour une économie durable**, s'attachent à promouvoir l'exercice de cette responsabilité, notamment par:

- les contacts et les négociations avec les entreprises, notamment par le dialogue ou d'autres moyens constructifs,
- l'élaboration de recommandations de votes,
- la participation active aux assemblées générales,
- la sensibilisation de l'opinion publique,
- l'encouragement à la constitution de fonds d'investissement constitués de titres suivis avec une attention particulière, selon nos vues,
- des activités de sensibilisation auprès d'organismes ou de particuliers qui s'occupent de la gestion de portefeuilles,
- des interventions auprès des autorités et des partis politiques pour l'amélioration du droit des actionnaires et des responsabilités des S.A.

La présente charte a un caractère évolutif, comme les statuts le prévoient, et doit faire l'objet d'un suivi, être discutée et retravaillée par des groupes de travail.

Genève/Berne, juillet 2011

Bern: ACTARES Postfach CH-3000 Bern 23 Tel. 031 371 92 14 Fax 031 371 92 15
Genève: ACTARES CP 171 CH-1211 Genève 20 Tél. 022 733 35 60 Fax 022 733 35 80
www.actares.ch, info@actares.ch, IBAN: CH 30 0900 0000 1744 3480 3, PC/CCP: 17-443480-3